

CONSEIL MUNICIPAL DU 13. 03. 2009
COMPTE-RENDU

La séance débute à 18h45.

Présents : MM. René BERNET, Christian CORDIER, Christian COURTENS, Mme Estelle CREBASSA, M. Patrick DELGADO, Mme Arielle ESCURET, Mlle Christel GOUDJIL, Mme Cathy JUANCHICH, MM. Joël MARCOUYRE, Claude RAYNAUD, Alain RINGAL, David WEBB.

Excusés :

M. Robert CAHUZAC

M. Patrick DELGADO

Mme Cathy JUANCHICH

Procurations :

Melle Marie-Pierre CANNAC a donné procuration à M. Joël MARCOUYRE.

M. Joël BOISSEZON a donné procuration à M. Claude RAYNAUD.

1. Vote du compte administratif 2008 du lotissement communal

Le solde excédentaire est de : 92 513, 70 €

Vote :

Pour à l'unanimité soit 11 voix.

Arrivée de Melle Marie-Pierre CANNAC à 19 heures.

Le compte administratif du lotissement communal est adopté.

2. Vote du compte administratif 2008 du budget assainissement

	dépenses :	recettes :	solde :
fonctionnement :	25 454,36	39 719, 16	14 264, 80
investissement :	40 851,82	26 692, 18	- 14 159, 64

Le solde est excédentaire de : 105, 16 €

Vote :

Pour à l'unanimité soit 11 voix

Le compte administratif 2008 du budget assainissement est adopté.

3. Vote du compte administratif 2008 du budget principal

	dépenses :	recettes :	solde :
fonctionnement :	419 226, 85	498 296, 91	79 070, 06
investissement :	175 851, 65	160 461, 49	- 15 390, 16

Le solde est excédentaire de : 63 679, 90 €

Il manque encore une subvention du CG provenant de crédits d'état de : 47 600 €

Les membres du conseil soulignent une érosion d'environ 30 000 € /an depuis plusieurs années qui a été compensée par la vente de terrains. La contribution aux organismes de regroupement (syndicats intercommunaux) augmente de façon très significative : de 70 321, 47 (2007) à 104 329 € (2008)

Vote :
Pour à l'unanimité soit 11 voix

Le compte administratif 2008 du budget principal est adopté.

4. Vote du compte administratif 2008 du budget tourisme

	dépenses :	recettes :	soldes :
fonctionnement :	207 491, 95	287 363, 66	79 871, 71
investissement :	21 308, 13	2 305, 71	- 19 002, 42

Le solde est excédentaire de : 60 869, 29 €
Le conseil soulève le problème de la rentabilité d'installations comme le village vacances.

Vote :
Pour à l'unanimité soit 11 voix

Le compte administratif 2008 du budget tourisme est adopté.

5. Taux d'imposition 2009

Est soumise à délibération l'augmentation suivante des taux d'imposition pour l'année 2009 :

Taxe d'habitation : 7,50 % (5,97 % en 2008)

Foncier bâti : 9,70 % (8,21 % en 2008)

Foncier non bâti : 65 % (55 % en 2008)

Cette augmentation permettra de se rapprocher d'un niveau d'imposition donnant droit à la Dotation de Solidarité Rurale 2^{ème} part.

Vote :
Pour : 11 voix
Abstention : 1 voix

L'augmentation proposée des taux d'imposition pour l'année 2009 est adoptée.

6. Questions diverses

Mlle Christel GOUDJIL rappelle la nécessité de toilettes publiques à Mons.

Fin de la séance : 21 heures

La secrétaire de séance :

Arielle ESCURET



Le Maire :

Alain RINGAL

